

le **PIAN**
magazine



2014



DANS

CE NUMÉRO

*Votre nouveau
conseil municipal*

Le point sur les travaux

*Réforme des
rythmes scolaires*

Balades et randonnées

Votre Agenda de l'été ...

Elections municipales

Les résultats en détail



Vous étiez **4703** à être inscrits sur les listes électorales du Pian-Médoc. Dimanche 23 mars, vous avez été **3234** à venir voter, ce qui représente une **participation de 68,76%**.

Sur 3098 votes exprimés, la liste «**Agir en toute confiance**» conduite par Didier MAU a réuni 2317 voix, représentant **74,79%** des votes. Ce résultat lui permet d'obtenir **26 sièges** de conseillers municipaux (sur 29) et **7 sièges** de conseillers communautaires (sur 8).

La liste «**Un cœur au Pian-Médoc**» conduite par Christian SAUVAGE a rassemblé 781 voix, représentant **25,21%** des votes. Elle remporte **3 sièges** de conseillers municipaux et **1 siège** de conseiller communautaire.

Les élections du 23 mars dernier ont permis de désigner un nouveau conseil municipal. Retour sur les différents chiffres du scrutin.

Le rôle du conseil municipal

La première séance du nouveau conseil municipal, composé de 29 élus, s'est tenue le samedi 29 mars 2014. Elle a permis d'élire le Maire et ses 6 adjoints. 5 conseillers municipaux délégués les épauleront dans leur tâche.

Le conseil municipal est une assemblée élue représentant les habitants de la commune. Il règle, **par ses délibérations**, les affaires de la commune, vote le budget et contrôle l'exécution de ses décisions.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. **Les séances sont publiques** et se déroulent dans la salle du Conseil, en Mairie.

Finances communales, écoles, urbanisme, voirie, assainissement, sport, culture, action sociale... : tous ces domaines d'intérêt communal font l'objet de **décisions soumises à l'approbation du conseil municipal**. Les commissions municipales disposent d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Avec le développement de l'intercommunalité, les attributions des municipalités connaissent une évolution certaine. Développement économique, tourisme, gestion des déchets, petite enfance et jeunesse, sécurité, développement du numérique... sont autant de **compétences mutualisées** au sein de notre Communauté de communes « Médoc Estuaire » au sein de laquelle 8 de vos élus municipaux prennent part aux décisions et aux votes.

Retrouvez les délibérations et les comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site internet de la commune : www.lepianmedoc.fr

... la nouvelle équipe municipale étant installée pour un mandat de six ans, voici en pages suivantes sa composition, ainsi que les délégations et les nouvelles commissions.



MERCI !

Je souhaite tout d'abord, chères Pianaises et chers Pianais, vous remercier de m'avoir si largement renouvelé votre confiance. Vous avez, une fois encore, témoigné de ce lien particulier qui nous unit. Je vous en suis très reconnaissant. C'est le plus bel encouragement à prolonger mon engagement quotidien au service de notre territoire et des personnes qui choisissent d'y vivre.

La nouvelle équipe municipale qui conduira les projets de notre commune pour les six prochaines années s'est immédiatement mise au travail. Elle est composée d'élus expérimentés et de nouveaux élus qui découvrent la vie municipale et apportent leur enthousiasme et leur dynamisme.

Ensemble nous allons affronter les défis de demain : désengagement de l'Etat, baisse des ressources financières, transfert de nouvelles compétences... sans négliger la qualité du service public et le devoir de solidarité.

La réussite passera par une gestion sérieuse et réaliste, par l'anticipation et par la mutualisation des moyens matériels et humains entre collectivités. C'est ainsi que nous allons continuer le travail entrepris sur la base de choix réfléchis, partagés et assumés.

Fort de votre soutien, c'est avec sérénité et détermination que je m'engage à faire évoluer progressivement notre commune pour assurer durablement votre qualité de vie.

Didier MAU
Maire du Pian-Médoc

www.lepianmedoc.fr

Directeur de la Publication : Didier MAU
Comité de rédaction : Michel Rouhet, Romain Pagnac
Achevé d'imprimer en juin 2014 - Dépôt légal : juin 2014
Crédit photos : M. Rouhet - R. Pagnac - CDC Médoc Estuaire - Canstock
Pays médoc - J.M Gay - Château Lascombes
Impression : Korus Edition



Le nouveau Conseil Municipal



Le Maire

Didier MAU

Les adjoints



Virginie GARNIER

Adjointe Déléguée à l'éducation et à l'animation



Romain PAGNAC

Adjoint Délégué à l'administration générale, à la jeunesse et à la technologie numérique



Anne-Marie BENTEJAC

Adjointe Déléguée à la solidarité



Christian DECAUDIN

Adjoint Délégué aux finances



Josette JEGOU

Adjointe Déléguée à l'urbanisme



Jean DUPONT

Adjoint Délégué à la voirie, aux bâtiments communaux et au SPANC

Les conseillers municipaux délégués



Christian VELLA
Conseiller Délégué à l'eau potable et à l'assainissement



Christine CORNET
Conseillère Déléguée aux sports



Xavier COUEPEL
Conseiller Délégué à la culture



Annie BEZAC
Conseillère Déléguée à la valorisation du patrimoine



Michel ROUHET
Conseiller Délégué à la communication

Les conseillers municipaux



Franck SIMONNET



Elodie GARCIA



Nicolas LE TERRIER



Claude BARRIERE



Mercedes BAILLET



Valérie TAILLIEU



Ghyslaine GUIGNARD



Séverine POMIES



Denis LASTIESAS



Christine PONCELET



Bernard LAUTRETTE



Isabelle COMINOTTO



Mathias ZIMINSKI



Christèle LEPELLETIER

Les conseillers municipaux de l'opposition



Christian SAUVAGE



Marina DATTAS



Frédéric KLOTZ

Les commissions municipales

COMMISSION URBANISME	COMMISSION FINANCES	COMMISSION TRAVAUX
TITULAIRES	TITULAIRES	TITULAIRES
Josette JEGOU Christian VELLA Annie BEZAC Ghyslaine GUIGNARD Xavier COUEPEL	Christian DECAUDIN Josette JEGOU Bernard LAUTRETTE Jean DUPONT Xavier COUEPEL Frédéric KLOTZ	Jean DUPONT Franck SIMONNET Nicolas LE TERRIER Mathias ZIMINSKI Claude BARRIERE
SUPPLEANT	SUPPLEANTE	SUPPLEANT
Nicolas LE TERRIER	Isabelle COMINOTTO	Xavier COUEPEL

COMMISSION EDUCATION	COMMISSION SPORT	COMMISSION CULTURE
TITULAIRES	TITULAIRES	TITULAIRES
Virginie GARNIER Mercedes BAILLET Valérie TAILLIEU Séverine POMIES Isabelle COMINOTTO Marina DATTAS	Christine CORNET Franck SIMONNET Claude BARRIERE Michel ROUHET Christian DECAUDIN	Xavier COUEPEL Elodie GARCIA Séverine POMIES Michel ROUHET Mercedes BAILLET
SUPPLEANTE	SUPPLEANTE	SUPPLEANT
Ghyslaine GUIGNARD	Elodie GARCIA	Bernard LAUTRETTE

VOS ELUS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**Didier MAU - Virginie GARNIER - Romain PAGNAC - Anne-Marie BENTEJAC
Christian VELLA - Josette JEGOU - Christian DECAUDIN - Christian SAUVAGE**

Le POINT SUR LES TRAVAUX...

L'allée de Pétrucail fait peau neuve. La première tranche de ce vaste chantier de rénovation se termine entre le rond-point Brémontier et l'entrée du lotissement Les Chênes. Avec cette restructuration routière de tout premier plan sur les aspects techniques et environnementaux, nous aurons une voirie vraiment sécurisée et nous verrons ainsi la naissance de la première piste cyclable du Pian !

Automobilistes, cyclistes et piétons pourront donc se mouvoir en toute quiétude et harmonie.



Assainissement collectif

Notre réseau d'assainissement collectif poursuit son extension.

La partie Chemin Molinier / Chemin de la Font Martin est en passe d'être raccordée au réseau d'assainissement collectif. Les finitions sont en cours de réalisation. Les raccordements au tout à l'égout pourront donc se faire très bientôt, améliorant ainsi

fortement le cadre de vie des riverains en termes de salubrité et de gestion des eaux usées.



Développement durable

ERDF connecte la future centrale photovoltaïque d'Arsac au poste source du Poujeau.

Rénovation de l'Allée de Pétrucail



Réforme des rythmes scolaires



Dans le cadre de l'application de la loi sur la réforme des rythmes scolaires, la municipalité du Pian-Médoc travaille depuis plusieurs mois à l'organisation et à la mise en place de cette réforme sur les 4 écoles de la commune.

Ce travail, mené aux côtés des Directrices d'écoles, des enseignants et des parents d'élèves, se fait également en étroite collaboration avec la CDC Médoc Estuaire, qui a compétence sur le périscolaire (garderie) et les ALSH (Centres de loisirs) pour les mercredis et les vacances scolaires.

Malgré la complexité et le coût de cette réforme, la municipalité souhaite proposer aux enfants des programmes adaptés en fonction de leur âge (programmes allégés pour les maternelles), et des programmes de qualité grâce notamment à la participation de plusieurs associations pianaises.

Chaque activité sera animée ou encadrée par du personnel qualifié.



Le lundi, le mardi et le jeudi :

7h30 - 8h20* : Accueil périscolaire

*Ouvert dès 7h en élémentaire

8h30 - 11h45 : Ecole

11h45 - 13h15 : Pause méridienne

13h15 - 15h15 : Ecole

15h15 - 16h15 : Temps d'activités périscolaires

16h15 - 18h30* : Accueil périscolaire

*Jusqu'à 19h en élémentaire

Le mercredi :

7h30 - 8h20* : Accueil périscolaire

*Ouvert dès 7h en élémentaire

8h30 - 11h30 : Ecole

11h30 - 12h15 : Garderie (temps de surveillance Mairie)

L'organisation du temps scolaire pour les écoles maternelles et élémentaires

Le vendredi :

7h30 - 8h20* : Accueil périscolaire

*Ouvert dès 7h en élémentaire

8h30 - 11h45 : Ecole

11h45 - 13h15 : Pause méridienne

13h15 - 15h15 : Ecole

15h15 - 18h30* : Accueil périscolaire

*Jusqu'à 19h en élémentaire

et prochainement...

- **Extension du réseau d'assainissement collectif sur le secteur du Pas de Lartigue.**
- **Voirie : 2ème tranche de travaux Allée de Pétrucail et nouvelle programmation sur l'ensemble de la voirie communale.**
- **Salle d'activités à l'école du Brugat.**
- **Extension et rénovation de l'Ecole maternelle des Airials avec 2 salles supplémentaires et un nouveau préau.**
- **120 000 € consacrés à l'amélioration de l'éclairage public.**

La matinée du mercredi

Il n'y aura pas de restauration le mercredi midi pour les enfants qui ne sont pas inscrits à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). **Pour les enfants inscrits à l'ALSH, la restauration sera prévue**, comme cela se passe actuellement, sur le groupe scolaire du Bourg. Un transport en commun sera mis en place pour y amener les enfants du groupe scolaire des Airials.

Un temps de surveillance (gratuit) sera mis en place par la Mairie le mercredi de 11h30 à 12h15, pour permettre à un maximum de parents de venir récupérer leurs enfants à l'école.

Les temps d'activités périscolaires

Souhaitant organiser des TAPS de qualité, la municipalité a programmé des sessions de 3 x 1 heure. Ces TAPS seront organisés le lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 16h15 (pas d'ateliers le vendredi, sortie d'école à 15h15 ou bien garderie...). Les enfants ne pourront pas être récupérés avant la fin de l'heure de TAPS.

Les TAPS **ne sont pas obligatoires**, mais pour y participer les élèves devront y être inscrits.

Tarifification des TAPS

Au regard du coût très important de la réforme pour la collectivité (coût estimé à 90 000€/an), une participation forfaitaire sera demandée aux familles pour toute inscription aux TAPS. Cette décision sera prise en concertation avec la Communauté de communes. Le tarif envisagé serait de 10€/trimestre/élève.

Balades, randonnées, sorties,

profitez de l'été pour découvrir votre Territoire à pied, à vélo, à cheval ou en bateau, il y en a pour tous les goûts...



BALADES COMMENTEES

A pied, en bateau ou à cheval, elles vous offrent de multiples opportunités pour découvrir le patrimoine médocain, ses traditions, ses îles, ses petits ports...



DISPONIBLE
AU POINT INFO
TOURISME

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cc-medoc-estuaire.fr

Rubrique : Tourisme et loisirs

Toutes les cartes sont téléchargeables

POINT INFO TOURISME
MEDOC ESTUAIRE

Port de Lamarque 33460 LAMARQUE

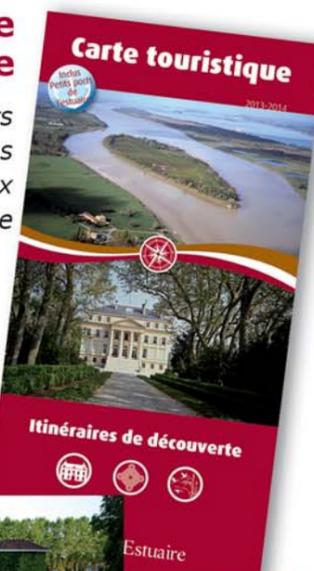
05 56 58 76 19



CARTE TOURISTIQUE

Itinéraire de découverte

Petits ports
Parcs et jardins
Architecture des châteaux
Patrimoine



GUIDE RANDONNEES ROUTE DE L'ESTUAIRE

Des itinéraires bien identifiés et balisés avec 4 Boucles thématiques et la route de l'estuaire

-  BOUCLES DES MARAIS
-  BOUCLE DES CHATEAUX
-  BOUCLE DES PALOMBES
-  BOUCLE DES PINS
-  ROUTE DE L'ESTUAIRE

DISPONIBLE EN MAIRIE !



AU PIAN-MEDOC

La BOUCLE DES PINS vous propose sur des chemins balisés un itinéraire de randonnées au cœur de la forêt pianaise.

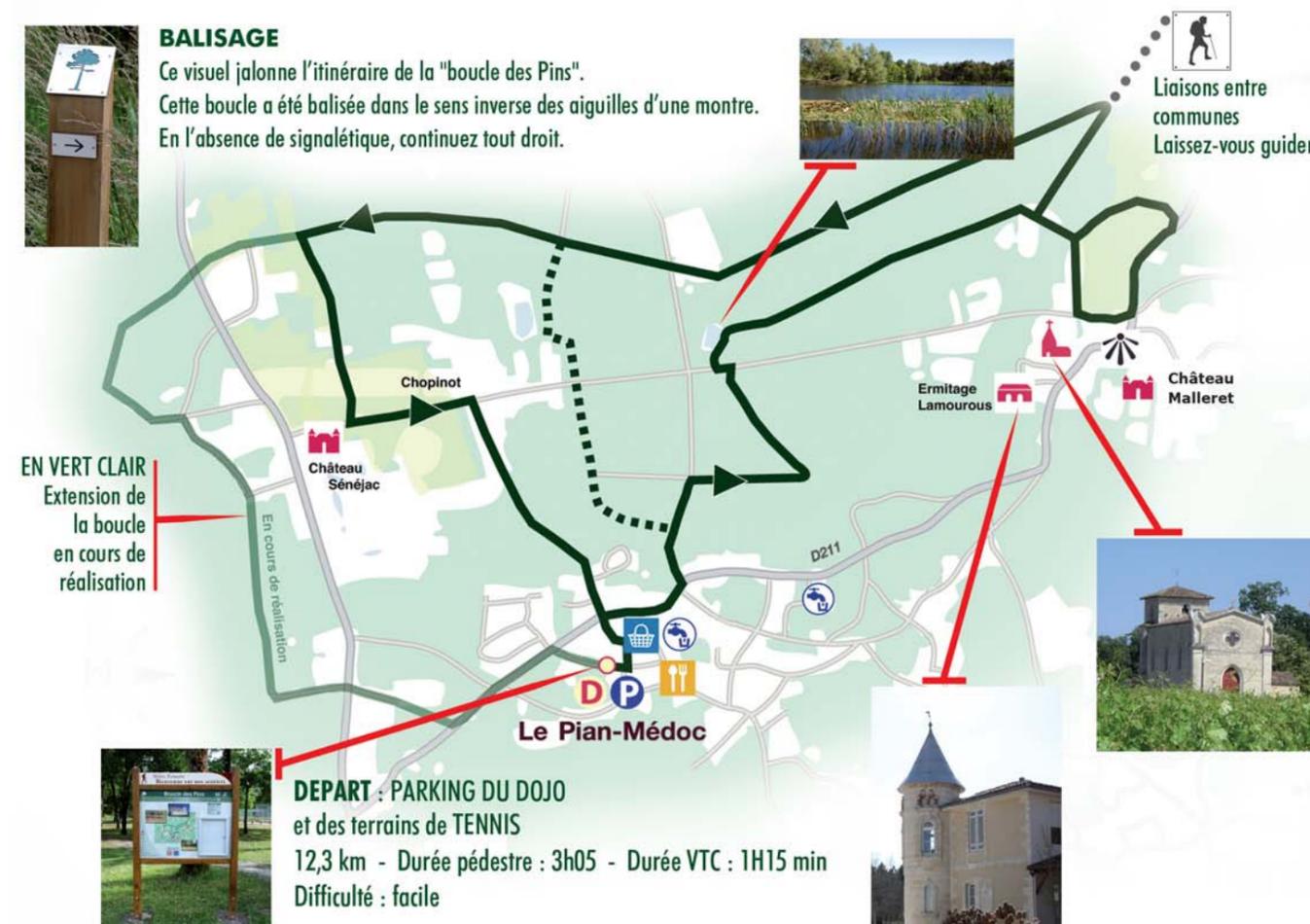
Une forêt landaise cultivée constituée en grande partie d'essences de pin mais aussi de châtaigniers, de chênes lièges ou encore de merisiers à grappes. Au bout de 2 km, vous accédez au plan d'eau de la Lande de Josta, un lieu idéal pour une pause repos ou pique-nique.

BALISAGE

Ce visuel jalonne l'itinéraire de la "boucle des Pins". Cette boucle a été balisée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En l'absence de signalétique, continuez tout droit.



Liaisons entre communes
Laissez-vous guider !



EN VERT CLAIR
Extension de la boucle en cours de réalisation

DEPART : PARKING DU DOJO
et des terrains de TENNIS
12,3 km - Durée pédestre : 3h05 - Durée VTC : 1H15 min
Difficulté : facile



Votre Agenda de l'été

ECOUTER
VOIR
PARTICIPER



Jusqu'au 26 JUIN

Exposition mains et Merveilles



BIBLIOTHEQUE

MARDI 17 JUIN

Kermesse

MATERNELLE BRUGAT

VENDREDI 20 JUIN

Kermesse

ECOLE PRIMAIRE DES AIRIALS

SAMEDI 21 JUIN



A PARTIR DE 19H00 AU CENTRE SPORTIF

Concert de la Fête
de la musique

Pour la 6ème année consécutive
Marché des producteurs de pays (nocturne)



Marchés des
Producteurs
de Pays
en
Gironde

MARDI 24 JUIN



Audition de l'Ecole de musique

SALLE SERGE LAMA

SAMEDI 28 JUIN

Théâtre enfants par Féli-Féta

SALLE SERGE LAMA

LUNDI 14 JUILLET

A PARTIR DE 19H00 AU CENTRE SPORTIF



Marché des producteurs de pays (nocturne)
Animation musicale - Feu d'artifice - Bal



SAMEDI 06 SEPTEMBRE

Forum des associations

GYMNASE

SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

LE PIAN FETE L'AUTOMNE

Fête foraine sur tout le week-end - Programme détaillé début septembre



Pour toute précision, vous pouvez contacter :

Le Service Animation de la Mairie - Tél. 05 56 95 12 77 - f.dubois@mairie-pianmedoc.fr

Agenda sur notre site : www.lepianmedoc.fr

La Tribune des élus

Une grande et belle victoire !

Le 23 mars dernier, les élections municipales ont livré leur verdict. Le résultat est un véritable plébiscite en faveur de la liste conduite par notre Maire, Didier MAU, qui a recueilli 74,79% des suffrages exprimés. C'est une marque de confiance extraordinaire et la victoire de tous les Pianais qui ont été convaincus par notre bilan et nos propositions pour l'avenir.

Nous remercions très sincèrement toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus et mettrons tout en œuvre pour répondre à leurs préoccupations et promouvoir l'intérêt général.

En nous engageant dans toutes les commissions municipales et dans l'intercommunalité nous avons pris, dès notre élection, des décisions importantes, conformes à nos engagements. Nous avons fait, notamment, le choix de ne pas augmenter les taux communaux de fiscalité et ce malgré de nouvelles charges liées, entre autres, à

la réforme des rythmes scolaires. Contestée par une large majorité d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves, cette réforme bâclée et incohérente devra s'appliquer à la rentrée de septembre 2014. Elle pèsera lourd sur le budget des familles et des contribuables lorsque, très prochainement, la participation de l'Etat diminuera avant de disparaître totalement. Respectueux des règles républicaines nous la mettrons en œuvre le mieux possible en privilégiant l'intérêt des enfants.

Nous vous rendrons compte des résultats obtenus, comme pour l'ensemble des actions municipales que nous mènerons pendant six ans avec toute notre énergie pour répondre, à notre unique objectif : l'intérêt de la commune et de ses habitants.

La Majorité Municipale

Chères Pianaises, Chers Pianais,

Nous tenons à vous remercier chaleureusement d'avoir au moment des dernières élections municipales soutenu les membres de notre liste "Un Cœur au Pian-Médoc".

Lors de notre campagne, nous avons proposé de donner de la vie à notre commune du Pian, dans le cadre d'un développement maîtrisé.

La majorité s'est exprimée et nous respectons le choix des électeurs. Nous aurons à cœur de représenter celles et ceux qui nous ont fait confiance, mais également tous ceux qui se sont abstenus ou ont voté différemment.

Dans le cadre du nouveau conseil municipal, et pour les 6 prochaines années, nous avons décidé

d'adopter le rôle d'une opposition constructive et déterminée à mettre en avant l'utile cœur de notre ville.

Fortement attachés à l'équilibre des pouvoirs, aux libertés individuelles et collectives, à la justice sociale et fiscale, au devoir de responsabilité, de vérité, d'équité et de transparence, nous soutiendrons toutes les initiatives qui feront évoluer le Pian-Médoc dans le sens du bien commun.

Les élus de "Un Cœur au Pian-Médoc" :
Marina Herbo - Frédéric Klotz - Christian Sauvage.

Retrouvez-nous sur www.pian-medoc.fr

Accueil – État civil

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
Nouveaux horaires à partir du 1er septembre.

Bibliothèque : Tél. : 05 56 35 17 74

Ouverture au public : Lundi de 15h à 18h - Mercredi
de 10h à 12h et de 15h à 19h - Jeudi de 10h à 12h et
de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h

www.lepianmedoc.fr et cliquer sur les livres

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. : 05 56 35 02 35 - Accueil sur rendez-vous

Urbanisme : Accueil avec rendez-vous

Mardi de 14h à 18h - Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h

Urbanisme : Accueil sans rendez-vous

Lundi de 14h à 18h - Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h - Jeudi 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h

MAIRIE

260 Rue Pasteur

Tél. : 05.56.35.02.35

Fax : 05.56.35.87.56

mail : contact@mairie-pianmedoc.fr

École de Musique : Tél. : 05 56 95 17 42

Service Scolaire : Tél. : 05 56 95 19 26

École Maternelle du Brugat :

Tél. 05 56 95 05 86

École Maternelle des Airials :

Tél. 05 56 95 24 16

École Primaire du Bourg : Tél. 05 56 35 04 35

École Primaire des Airials : Tél. 05 56 95 13 68

Gendarmerie de Macau :

Tél. 05 57 88 61 40 ou 17

Sapeurs Pompiers - Centres de Secours :

Tél. 18

Incendies - Centre de Macau :

Tél. 05 57 97 02 03

SAMU : Tél. 15

Hôpital de Bordeaux : Tél. : 05 56 79 56 79

Centre anti-poison Bordeaux

Tél. : 05 56 96 40 80

E.D.F. : Dépannage : Tél. 08 10 33 30 33

Lyonnaise des eaux

Services clients : 08 10 00 20 40

Urgences : 08 10 13 01 20

Gaz De Bordeaux : Accueil : 05 56 79 40 40

Urgences : 05 56 79 41 00

Communauté de Communes « Médoc-Estuaire » Tél. : 05 57 88 08 08

Police Communautaire : Tél. 05 57 88 95 95 - 06 26 79 08 84

Multi Accueil « A petit pas » : Tél. 05 56 28 16 21 - **Centre de Loisirs** : Tél. 05 56 35 86 23

PLAN CANICULE : Si vous avez plus de 65 ans ou si votre état de santé nécessite une attention particulière en cas de difficultés climatiques, contactez le Centre Communal d'Action Sociale : **05 56 35 02 35**

PORTAGE des REPAS

Retraité, handicapé,
malade, convalescent
ou en difficulté



Contact : 05 57 88 08 08



La Police
Intercommunale
veille...
**OPERATION
TRANQUILLITE
VACANCES
SERVICE GRATUIT**

Contact : 05 57 88 95 95 ou Mairie

TRANSPORT DE PROXIMITE

Ouvert à tous sur la CDC Médoc
Estuaire - Inscription obligatoire en
Mairie, puis un simple appel la veille
et c'est parti... 2,5€ l'aller, 4 € A/R



**Comment faire ?
N'hésitez pas
05 56 35 02 35**